

L'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE NEYRUZ 



**Point de rencontre d'urgence
(PRU)**

26



Comptes 2022

6



Agenda

24

Sommaire

- 3 Editorial**
- 4 Bureau du Conseil général**
- 5 Décisions du Conseil général**
- 6 Les comptes 2022**
- 12 Dicastères**
- 22 Manifestations**
- 23 Informations officielles**
- 29 Divers**

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée
2 à 3x par an à 1250 exemplaires

Éditeur: Commune de Neyruz

Coordination: Administration
communale - Tél.: 026 916 15 50

Site web: www.neyruz.ch

E-mail: neyruz@neyruz.ch

Graphisme: Effet-i-media
www.bepbep.ch

Délai de rédaction:

Pour le N°127 le 16 octobre 2023

Photos: Commune de Neyruz -

Benoît Perriard -

David Dunand www.daviddunand.com

Impression: media f imprimerie SA

Nous arrivons au milieu de l'année 2023 et de nombreuses tâches sont à l'ordre du jour.

Comme vous pourrez le découvrir dans cette édition de l'Écureuil, tous les dicastères sont en effervescence pour mener à bien différents projets qui sont soit en cours de réalisation soit encore à l'état d'étude déjà bien avancée malgré tout.

Le périmètre scolaire, la zone des Simon, la traversée du village, Le Petit Bonheur, le PAL, l'Agenda 2030, et d'autres encore que nous vous laissons découvrir au travers de cette édition de l'Écureuil.

La commune met à disposition des moyens de communication pour que tout un chacun puisse rester infor-

mé. Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations dont vous aurez besoin, à commencer par l'agenda qui répertorie toutes les activités de la commune. De nouvelles rubriques sont apparues, à vous de les découvrir. Une application a vu le jour au mois de mars, il s'agit de iSarine. Cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets communaux. N'hésitez pas à la télécharger sur l'App Store ou Google Play.

Un début d'année chargée, avec une masse de travail importante, mais grâce à l'aide et au soutien de tous, permet au village de Neyruz d'être un lieu où il fait bon vivre. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui œuvrent au sein de la commune, les collaborateurs/

trices, les membres des différentes Commissions et Conseils, le Conseil général, toutes ces personnes sans qui, vos serviteurs ne pourraient pas mener à bien les tâches qui leurs sont confiées.

Merci aussi à tous les concitoyens et concitoyennes pour votre confiance et votre soutien.

Les vacances approchent à grands pas. Nous vous souhaitons à chacun et chacune un été magnifique, ensoleillé, juste ce qu'il faut pour que vous puissiez pleinement profiter de chaque instant.

Le Conseil communal



Bureau du Conseil général

Le président et ses précieux soutiens

Voilà, c'est déjà fini ! Une année après avoir été élu à la présidence du Conseil général, il est l'heure de passer la main. Dans les faits, c'est même déjà fait depuis le 16 mai dernier, date du dernier Conseil général lors duquel M. Sébastien Bugnon, vice-président, a été élu à l'unanimité. Je profite de mon dernier message dans L'Ecureuil pour lui souhaiter tout le meilleur dans sa nouvelle fonction.

Ces douze mois de présidence sont passés rapidement. A peine le temps de prendre ses marques que mon année présidentielle touchait déjà à sa fin. L'expérience a été enrichissante. Au président, on demande de garantir le bon déroulement des séances. Pour ce faire, il faut savoir anticiper. Cela commence toujours plusieurs semaines avant ladite séance. Avec l'aide de la secrétaire Mme Laetitia Gilliéron, nous adressions les convocations aux réunions préparatoires du

Bureau. Un premier contact était alors établi avec le syndic, M. Jean-Pierre Corpataux - toujours très disponible - afin de planifier la future séance du Conseil général. Les chefs de groupe étaient aussi invités à participer aux débats.

Le moment est crucial. Il permet, grâce à la présence de plusieurs Conseillers communaux, de préparer les différents messages et de mieux comprendre les tenants et aboutissants des divers dossiers. A ce moment-là, nous prenons toujours le temps de revenir sur le dernier Conseil général afin d'en tirer des enseignements. Nous cherchons surtout à baliser et prévoir les divers scénarios de la séance à venir. Si les propositions et autres postulats sont en général connus à l'avance, il y a toujours une part d'impondérables. Cela génère un certain stress. Une erreur peut en effet être lourde de conséquences... Mais, au final, la « mission » est plutôt aisée puisque les parlementaires neyruziens sont disciplinés et que le président peut toujours compter sur de précieux sou-

tiens. Du responsable administratif M. Nicolas Wolleb aux membres du Bureau, Mme Véronique Chavaillaz, Mme Christiane Antoniazza Torche, Mme Joanna Bourke Martignoni et M. Luc Overney, en passant par les membres de mon Groupe Socialiste et Ouverture, tous m'ont aidé en garantissant la bonne marche du Conseil général. Qu'ils en soient ici remerciés !

Après une année au perchoir, je vais donc retrouver ma place « dans l'arène », comme me l'a dit un Conseiller général. Le terme est sans doute un peu fort. Nous sommes loin des combats de gladiateurs d'antan, mais à l'heure où notre commune s'apprête à prendre de grandes décisions, notamment concernant le projet de construction du périmètre scolaire, il faudra de l'énergie et une bonne dose de détermination afin d'agir pour le bien de la Communauté.

Bon été à toutes et tous !

François Rossier
Président du Conseil général



Décisions du Conseil général

Séance du Conseil général du 16 mai 2023

Le Conseil général s'est réuni le 16 mai 2023. Le procès-verbal provisoire peut être consulté sur notre site internet rubrique **Politique / Conseil général / Procès-verbaux.**



Lors de cette séance, le Conseil général a :

- Approuvé les procès-verbaux du dernier Conseil général du 13 et du 14 décembre 2022
- Pris connaissance et validé les informations du Bureau du Conseil général
- Pris connaissance des différentes communications du Conseil communal
- Pris acte du rapport de gestion 2022

Durant cette même séance, le Conseil général a traité plusieurs objets qui lui étaient soumis par le Conseil communal. Les messages élaborés par le Conseil communal en relation avec ces objets peuvent être consultés sur notre site internet rubrique **Politique → Conseil général → Dates des séances.**



En résumé, le Conseil général a :

- Procédé à l'élection de M. Sébastien Bugnon à la présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
- Procédé à l'élection de Mme Marina Cheron à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
- Accepté à l'unanimité l'investissement : crédit supplémentaire « mise à niveau câblages informatiques et électriques des bâtiments communaux »

- Refusé par 31 voix contre, 12 oui et 1 abstention, les comptes de résultats 2022
- Accepté par 36 voix pour, 2 contre et 6 abstentions, la contre-proposition de la Commission financière concernant les comptes de résultats 2022
- Accepté à l'unanimité le compte de résultats 2022 modifié
- Accepté à l'unanimité l'investissement : crédit destiné au remplacement de la passerelle de la Glâne
- Accepté à l'unanimité la participation au crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP à Villars-sur-Glâne
- Refusé par 30 voix contre, 10 pour et 4 abstentions les modifications statutaires de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COAHL)
- Refusé avec 21 voix pour, 21 voix contre et 2 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat « du pumptrack au skatepark ». Selon la décision finale de M. le Président, ayant dû départager ce vote qui était à égalité
- Accepté à l'unanimité la transmission au Conseil communal du postulat relatif à la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites et en libre accès
- Accepté par 33 oui, 9 non et 2 abstentions, la transmission au Conseil communal du postulat « pour un Aigle Noir modernisé »
- Refusé par 26 voix contre, 11 voix pour et 7 abstentions la proposition interne du Bureau du Conseil général pour la modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général
- Refusé par 36 voix contre, 4 voix pour et 4 abstentions la contre-proposition des Indépendants pour la modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général



Les comptes 2022

Extraits des comptes 2022 et commentaires

L'examen des comptes 2022 révèle :

- que le résultat des comptes 2022 fait apparaître un excédent de recettes de CHF 1'499'579,
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 927'581,
- que le cash flow de l'exercice atteint CHF 1'485'799,
- que les engagements en cours (crédits votés) totalisent CHF 7'975'020,
- que le bilan présente un capital propre de CHF 19'108'925,

- due à la réévaluation du patrimoine administratif (PA) au 01.01.2021, une écriture comptable a été passée pour CHF 380'000 en regard à la dissolution sur 10 ans de ladite réserve de réévaluation (10 %); ceci a pour effet d'améliorer artificiellement le résultat final,
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2022 peut être qualifiée d'excellente.

Les comptes 2022 ont été approuvés par le Conseil communal en séance du 13 mars 2023, par la fiduciaire BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA selon son rapport du 6 avril 2023 ainsi que par le Conseil général lors de sa séance du 16 mai 2023.

Il est à relever que le Conseil général, lors de ladite séance, a refusé l'écriture de dévaluation des terrains du Clédard pour CHF 1'065'000 et ainsi le résultat bénéficiaire présenté a été porté à CHF 1'499'579.

Nous vous rappelons également que différentes présentations détaillées de comptes et tableaux sont consultables sur notre site internet, page Politique, Conseil général, Séance du 16 mai 2023, message N° 2023/37 des comptes 2022.

Compte de résultat

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1035'113,12	19'501,75	1036'250,00	13'900,00
1	Ordre et sécurité publics, défense	215'452,55	132'025,25	221'805,00	85'000,00
2	Formation	3597'800,52	56'854,28	3804'205,00	48'570,00
3	Culture, sport et loisirs	392'237,77	126'632,50	330'622,00	117'940,00
4	Santé	1114'106,90	18'138,38	1113'625,00	11'000,00
5	Prévoyance sociale	1715'324,60	38'695,40	1955'680,00	38'125,00
6	Trafic et télécommunications	844'202,44	95'388,70	870'345,00	88'150,00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1428'155,13	944'099,53	1523'690,00	1062'510,00
8	Economie publique	27'396,30	19'245,75	23'510,00	17'500,00
9	Finances et impôts	311'591,75	10730'378,87	248'885,00	9516'112,00
	Totalisation	10681'381,08	12180'960,41	11128'617,00	10998'807,00
	Résultat		1499'579,33		129'810,00

Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	27'231,00	0,00	25'000,00	0,00
1	Ordre et sécurité publics, défense	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Formation	446'960,55	0,00	750'000,00	4'230,00
3	Culture, sport et loisirs	18'734,95	0,00	60'000,00	0,00
4	Santé	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Prévoyance sociale	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Trafic et télécommunications	153'935,12	23'443,30	1731'890,00	0,00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	375'853,00	71'690,05	3562'300,00	127'000,00
8	Economie publique	0,00	0,00	0,00	0,00
9	Finances et impôts	0,00	0,00	400'000,00	0,00
	Totalisation	1022'714,62	95'133,35	6529'190,00	131'230,00
	Résultat		927'581,27		6397'960,00

Bilan 2022

	Bilan au 01.01.2022	Bilan au 31.12.2022
1 ACTIF	36 320 073,43	36 687 654,75
100 Disponibilités	3 973 953,24	4 091 057,86
101 Créances	-2 980 697,15	-4 497 516,17
104 Actifs de régularisation	7 754 632,95	9 026 695,35
107 Placements financiers à long terme	1 730 000,00	1 673 000,00
108 Immobilisations corporelles PF	12 215 660,00	12 215 660,00
140 Immobilisations corporelles PA	14 955 340,99	15 514 436,46
142 Immobilisations incorporelles PA	0,00	88 271,20
145 Participations, capital social PA	14 960,30	14 960,30
146 Subventions d'investissements	-1 343 776,90	-1 438 910,25
2 PASSIF	-36 320 073,43	-36 687 654,75
200 Engagements courants	-503 239,06	-421 287,25
204 Passifs de régularisation	-933 243,96	-771 182,92
205 Provisions à court terme	-63 800,00	-73 000,00
206 Engagements financiers à long terme	-16 090 000,00	-15 810 000,00
208 Provisions à long terme	-332 201,90	-165 797,39
209 Engagements financements spéciaux	-337 462,00	-337 462,00
290 Financements spéciaux	-374 195,00	-303 414,35
295 Réserve liée au retraitement PA	-3 430 000,00	-3 050 000,00
299 Résultat	-14 255 931,51	-15 755 510,84



Contrôle des investissements

N°	Finance emprunt	Objet	Voté en CG
0290		Installations pr personne à mobilité réduite Maison communale - 91	14.12.21
2170		Mise à niveau câblages inform./électr.-Bâtiments communaux - 82	09.12.20
2170	E	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire - 87	14.12.21
2170	E	Concours bâtiments périmètre scolaire - 89	14.12.21
2170	E	Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - 88	14.12.21
2170		Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - subvention - CRés.	
6150		Aménagement Giratoire carré - 81	11.12.19
6150		Aménagement passage piétons et chemin piétonnier des Trois Roses - 84	23.09.20
6150		Remplacement conduites - RC/La Croix - réfection route des Simon - 86	14.12.2021/17.05.2022 créd. add.!
6150		Aménagement places de parc Four banal	
6150	E	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier - 92	14.12.21
6150	E	Aménagements routiers divers - 93	14.12.21
6150	E	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3 - 85	21.04.21
6150	E	Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 4 - 85	21.04.21
6130	E	Réaménagement RC - éclairage public, séqu. 3-4 - 85	21.04.21
6150		Participation de tiers - SPC réaménagement. espace routier, séqu. 3 - 85	21.04.21
6190	E	Achat d'un robot-épareuse - 94	14.12.21
7101		Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58 (1/2)	23.05.17
7101	E	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 69 Séqu. 2 (réaff. du 62)	12.12.18
7101	E	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 71 Séqu. 3	12.12.18
7101		Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant
6150		Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
7101		Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
7201		Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
7201		Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58 (1/2)	23.05.17
7201		Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés Haut Clédard - 58	23.05.17
7201	E	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 70 Séqu. 2 (réaff. du 63)	12.12.18
7201	E	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.18
7201		Protection des eaux - Taxes encaissées	néant
7201		Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet - 83	09.12.20
3421	E	Secteur Les Simon - arrosage - 96	14.12.21
7410	E	Secteur Les Simon - protection contre les crues - 95	14.12.21
6150	E	Aménagement d'une place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.20
7201	E	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.20
8791	E	Bâtiment de la chaufferie - Préparation pour construction supérieure (PA)	23.09.20
8791	E	Bâtiment de la chaufferie (PF)	23.09.20
7900		PAD Le Sécheron - 97	23.09.20
7900	E	Adaptation du PAL - 90	14.12.21
9630		Compétences financières pour transactions immobilières	
9630		Neyergie SA - prêt-relais install. PV et microréseau - 67	12.12.18
9630		Vente de terrain RF 331 partiel - Rte Onnens Sud - 76	15.05.19

CREDITS	Taxes-Subv.-Part. reçues	DEPENSES		Etat T = Terminé fin 2022	SOLDES	Budget 2023
		2022	Totaux Dépenses			
25 000,00	0,00	27 231,00	27 231,00	T	-2 231,00	25 000,00
210 000,00	0,00	48 520,55	257 372,55	T	-47 372,55	0,00
100 000,00	0,00	35 373,00	35 373,00		64 627,00	100 000,00
250 000,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00
400 000,00	0,00	363 067,00	363 067,00	T	36 933,00	400 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00		-	-4 230,00
200 000,00	0,00	12 369,92	20 635,97		179 364,03	192 000,00
147 500,00	0,00	12 852,75	14 863,10		132 636,90	146 600,00
137 861,90		49 902,65	137 764,55	T	97,35	50 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00		-	150 000,00
80 000,00	0,00	1 760,00	1 760,00		78 240,00	80 000,00
80 000,00	0,00	1 760,00	1 760,00		78 240,00	80 000,00
538 500,00	0,00	10 348,95	39 158,70		499 341,30	524 000,00
96 930,00	0,00	9 550,00	9 550,00		87 380,00	88 900,00
183 090,00	0,00	0,00	0,00		183 090,00	183 090,00
	-23 443,30	0,00	-37 848,20		-	0,00
50 000,00	0,00	45 873,25	45 873,25	T	4 126,75	50 000,00
675 000,00	0,00	0,00	599 782,47		75 217,53	75 200,00
300 000,00	0,00	0,00	20 857,43		279 142,57	0,00
600 000,00	0,00	3 595,35	79 681,43		520 318,57	524 000,00
0,00	-32 728,10	0,00	0,00		-	-58 000,00
680 000,00	0,00	9 517,60	456 413,15		223 586,85	187 300,00
210 000,00	0,00	4 800,00	130 053,31		79 946,69	80 000,00
1 710 000,00	0,00	0,00	775 350,13		934 649,87	904 600,00
675 000,00	0,00	158,00	415 661,73		259 338,27	259 500,00
0,00	0,00	0,00	21 627,00		-21 627,00	0,00
350 000,00	0,00	0,00	20 857,43		329 142,57	0,00
900 000,00	0,00	16 180,65	127 275,47		772 724,53	789 000,00
0,00	-38 961,95	0,00	0,00		-	-69 000,00
450 000,00	0,00	250 869,35	291 355,05		158 644,95	410 000,00
60 000,00	0,00	18 734,95	18 734,95		41 265,05	60 000,00
120 000,00	0,00	11 978,45	11 978,45		108 021,55	120 000,00
233 000,00	0,00	0,00	0,00		233 000,00	0,00
80 000,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00	0,00
470 000,00	0,00	0,00	0,00		470 000,00	0,00
1 167 000,00	0,00	0,00	0,00		1 167 000,00	0,00
250 000,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00
150 000,00	0,00	88 271,20	88 271,20		61 728,80	150 000,00
200 000,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00
800 000,00	0,00	0,00	600 000,00		200 000,00	200 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00		-	0,00
12 578 881,90	-95 133,35	1 022 714,62	4 574 460,12		7 966 573,58	6 397 960,00

927 581,27



Les comptes 2022

Répartition par tâches

	Comptes 2022		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Charges	Recettes		
Totaux résultats	10 681 381,08	12 180 960,41	100,00	1 000
0 Administration générale	1 035 113,12	19 501,75	9,69	97
1 Ordre et sécurité publics, défense	215 452,55	132 025,25	2,02	20
2 Formation	3 597 800,52	56 854,28	33,68	337
3 Culture, sport et loisirs	392 237,77	126 632,50	3,67	37
4 Santé	1 114 106,90	18 138,38	10,43	104
5 Prévoyance sociale	1 715 324,60	38 695,40	16,06	161
6 Trafic et télécommunications	844 202,44	95 388,70	7,90	79
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 428 155,13	944 099,53	13,37	134
8 Economie publique	27 396,30	19 245,75	0,26	3
9 Finances et Impôts	311 591,75	10 730 378,87	2,92	29
Excédents charges/recettes de résultats	1 499 579,33		100,00	1 000

D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2022		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Charges	Recettes		
Totaux résultats	10 681 381,08	12 180 960,41	100,00	1 000
0 Administration générale	1 035 113,12	19 501,75	0,16	2
1 Ordre et sécurité publics, défense	215 452,55	132 025,25	1,08	11
2 Formation	3 597 800,52	56 854,28	0,47	5
3 Culture, sport et loisirs	392 237,77	126 632,50	1,04	10
4 Santé	1 114 106,90	18 138,38	0,15	2
5 Prévoyance sociale	1 715 324,60	38 695,40	0,32	3
6 Trafic et télécommunications	844 202,44	95 388,70	0,78	8
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 428 155,13	944 099,53	7,75	78
8 Economie publique	27 396,30	19 245,75	0,16	2
9 Finances et Impôts	311 591,75	10 730 378,87	88,09	881
Excédents charges/recettes de résultats	1 499 579,33		100,00	1 000

Recettes & Dépenses communales

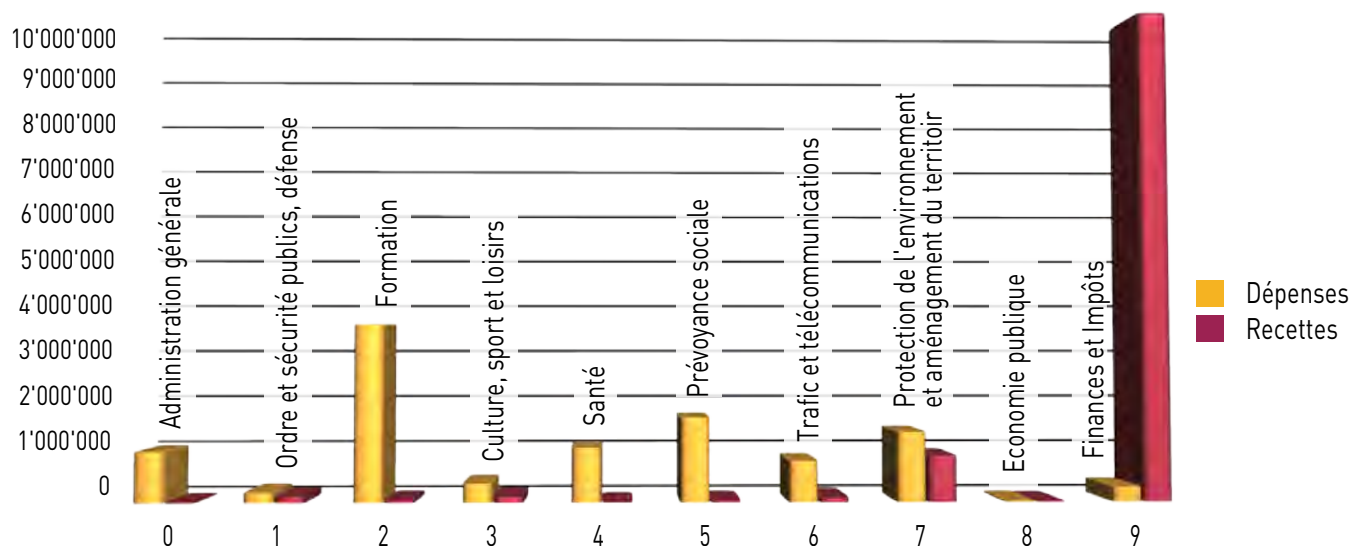


Tableau des flux de trésorerie - Année 2022

Mode de calcul : Indirecte

Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	1 499 579,33
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	411 401,23
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-36 053,28
(+) augmentations des comptes passifs	1 516 819,02
(+) diminutions des comptes actifs	0,00
(-) augmentations des comptes actifs	-1 272 062,40
(-) diminutions des comptes passifs	0,00
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	-81 951,81
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-157 204,51
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	-162 061,04
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	-70 780,65
Variation des comptes 140, 2068, 293, 295 et 29990.00 (retraitements liés au MCH2)	-380 000,00
Variation des comptes 296 (retraitements liés au MCH2)	0,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	1 267 685,89
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-927 581,27
(+) Dépenses du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0,00
(-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-927 581,27
(-) Réévaluations de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	57 000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	57 000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-870 581,27
(+) Entrée de liquidités provenant de nouveaux engagements financiers à terme (hors contributions d'investissement)	0,00
(-) Sortie de liquidités pour le remboursement d'engagements financiers à terme (hors contributions d'investissement)	-280 000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-280 000,00
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	117 104,62
Liquidités au début de l'exercice	3 973 953,24
Liquidités à la fin de l'exercice	4 091 057,86
Variation	117 104,62



Dicastère 1



Jean-Pierre
Corpataux,
Syndic

Administration générale et ressources humaines

Informations générales de votre Syndic

La vie dans le monde d'aujourd'hui est marquée par une série de défis, de transformations et de bouleversements. Que ce soit sur le plan politique, économique, social ou environnemental, notre société mondiale est confrontée à des problèmes complexes qui demandent une réflexion approfondie et des actions collectives. Le changement climatique est devenu un enjeu central de notre époque. Les températures mondiales continuent d'augmenter, entraînant des phénomènes météorologiques extrêmes, une montée du niveau de la mer et une perte de biodiversité. La nécessité d'adopter des pratiques durables dans tous les domaines de la vie est de plus en plus reconnue. Les jeunes générations et les mouvements environnementaux font pression pour des actions concrètes afin de protéger notre planète pour les générations futures. Neyruz n'échappe pas à ces défis qui nous attendent. Le Conseil communal, très bien soutenu par les diverses Commissions communales, mène plusieurs actions qui permettent d'inverser la tendance, à notre niveau. Une fresque du climat et bien d'autres actions de sensibilisation ont été organisées dans notre Commune. Dans un autre registre, vos Autorités communales soutiennent activement les sociétés locales qui animent la vie associative

de Neyruz et qui contribuent au bien-être du village et de sa population ainsi qu'à la cohésion sociale. L'intergénérationnel n'est pas oublié et c'est avec une grande joie que la 2^{ème} rencontre a été organisée ce printemps. Merci à toutes et tous pour votre engagement et pour votre participation active à ces manifestations. Tout ceci fait que Neyruz est vraiment un village où il fait bon vivre !

Voici encore plusieurs nouvelles du dicastère 1, Administration générale et ressources humaines :

Notre Responsable des finances part à la retraite !



Mme Marie-Noëlle Eggertswyler part à la retraite après 28 ans de bons et loyaux services auprès de notre Commune. Chère Marie-Noëlle, toute la population neyruzienne s'associe au Conseil communal pour te remercier chaleureusement pour ton travail, tes compétences et ton dévouement. Nous te souhaitons des jours sans fin avec ta famille et tes amis pour cette nouvelle vie qui s'ouvre à toi. Merci encore, bonne santé et bon vent !

3 engagements au sein de la Commune

Le Conseil communal souhaite la bienvenue aux nouveaux collaborateurs/trices communaux et remercie chaleureusement les partants pour leur activité au sein de la Commune :

Collaboratrice des espaces verts et responsable de la déchetterie au Service technique



Suite au processus de recrutement, le Conseil communal a engagé, au poste de collaboratrice des espaces verts et responsable de la déchetterie, Mme Lara Lauper à 90% dès le 1^{er} juillet 2023. Au bénéfice d'un CFC de floricultrice et d'un CFC de fleuriste, Mme Lauper bénéficie d'une grande expérience acquise dans une PME fribourgeoise comme cheffe d'équipe en entretien et espaces verts.

Collaboratrice administrative et secrétaire du CG



Suite au départ de Mme Laetitia Gilliéron, le Conseil communal a engagé au poste de collaboratrice administrative et secrétaire du CG, Mme Sandra Devaud à 40% dès le 1^{er} juin

et à 60% dès le 1er août. Titulaire d'un CFC d'employée de commerce acquis en fiduciaire, Mme Devaud a travaillé dans diverses PME locales. De plus, Mme Devaud est active dans divers comités et associations.

Responsable des finances



Suite au départ à la retraite de Mme Marie-Noëlle Eggertswyler, le Conseil communal a engagé au poste de Responsable des finances, M. Hugo Delabays à 100% dès le 1er juillet 2023. Après l'obtention de son CFC d'employé de commerce avec maturité professionnelle auprès de la Commune de Riaz, M. Delabays a travaillé dans les différents services de cette Commune ainsi qu'à la Bourgeoisie de Riaz. M. Delabays est également au bénéfice d'un bachelior en économie d'entreprise obtenu auprès de la HEG Fribourg. Avant de rejoindre notre Commune, M. Delabays a travaillé au service des finances du casino Barrière de Montreux comme contrôleur interne.

Commission 3E

Suite à la démission de M. Vincent Kovalski à fin février 2023, M. Ludovic Banchet a fait son entrée dans la Commission 3E. Nous lui souhaitons encore la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle fonction. Nous profitons également de réitérer nos remerciements à M. Vincent Kovalski pour le travail réalisé.

térer nos remerciements à M. Vincent Kovalski pour le travail réalisé.

Commission sociale et intergénérationnelle

Suite à la démission en mars 2023 de Mme Elisabeth Bernasconi, Mme Catherine Guillaume-Girard a fait son entrée dans la Commission sociale et intergénérationnelle. Nous lui souhaitons aussi la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans cette fonction. Nous profitons également de réitérer nos remerciements à Mme Elisabeth Bernasconi pour son travail.

Application i-Sarine



La Sarine se digitalise et souhaite offrir un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitant-e-s. Cette application donne un moyen de communication supplémentaire aux autorités pour informer rapidement la population. En tout temps, vous serez informé-e-s par une notification. Plus besoin de chercher l'information, elle vient à vous ! Téléchargez-la dès maintenant !

Aménagements souhaités à la Gare CFF

A mi-février 2023, le Conseil communal a une nouvelle fois relancé les CFF au sujet des aménagements souhaités à la gare, soit la mise en place d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, l'amélioration de l'éclairage des quais et l'installation de WC publics à cet endroit. La réponse négative des CFF nous est parvenue. Au sujet de notre demande d'aménagement de toilettes publiques à la gare de Neyruz, les CFF ne proposeront pas ce service et il n'est pas prévu d'en installer pro-

chainement. En effet, compte tenu du déplacement futur de cette halte CFF, un tel investissement sera réétudié à cette occasion par les CFF. Pour ce qui est de l'amélioration de l'éclairage sur les quais, le département Infrastructures des CFF a analysé la situation sur place. Selon les CFF, il n'est cependant pas possible d'en faire davantage pour les raisons suivantes :

- Un éclairage est actuellement déjà présent par joug ;
- L'amélioration de cet éclairage nécessite une infrastructure trop importante, notamment la réfection des fondations.



CFF Infrastructure étudie cependant des mesures permettant l'amélioration de l'accès aux trains et ne manquera pas de tenir informé le Conseil communal du résultat de ses études (voir aussi article sous dicastère 4).

Cartes journalières CFF

À partir de l'année prochaine, les cartes journalières des Communes seront transformées en cartes journalières dégriffées "Communes". Ces cartes seront nominatives. Le 1^{er} jour



d'ouverture des ventes est fixé au 11 décembre 2023 pour le 1^{er} janvier 2024. Les tarifs pratiqués par les CFF seront les suivants :

Jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage :

- 2^{ème} classe demi-tarif → CHF 39.00
- 2^{ème} classe plein tarif → CHF 52.00
- 1^{ère} classe demi-tarif → CHF 66.00
- 1^{ère} classe plein tarif → CHF 88.00

Jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage :

- 2^{ème} classe demi-tarif → CHF 59.00
- 2^{ème} classe plein tarif → CHF 88.00
- 1^{ère} classe demi-tarif → CHF 99.00
- 1^{ère} classe plein tarif → CHF 148.00

Les réservations des cartes se feront toujours par le biais de l'Administration communale. Cependant, la disponibilité des cartes pourra être consultée sur le site des CFF. De plus amples informations sont également disponibles sur le site des CFF.



Dicastère 2



Bernard Kolly,
Conseiller
communal

Formation

Le dicastère de la formation en quelques mots.

Comme vous le savez certainement, le périmètre scolaire doit s'agrandir. En effet, selon l'étude de la société Microgis SA, nous devons augmenter le nombre de salles de classe d'ici 2040 pour suivre l'évolution démographique.

En 2025, toujours selon cette étude, la Commune de Neyruz comptera 348 enfants, soit 23,1% de plus qu'en 2020 ; en 2030, 368 enfants, en 2035, 385 enfants, et enfin en 2040, 391 enfants.

Traduisons cela en nombres d'élèves physiques et légaux. Ce sont les élèves légaux qui sont pris en compte pour le calcul du nombre de classes :

- 2025 le nombre d'élèves sera de 348 élèves physiques pour 356 élèves légaux ;
- 2030 le nombre d'élèves sera de 365 élèves physiques pour 376 élèves légaux ;
- 2035 le nombre d'élèves sera de 381 élèves physiques pour 392 élèves légaux ;
- 2040 le nombre d'élèves sera de 390 élèves physiques pour 402 élèves légaux.

Il apparaît que la Commune devra à long terme scolariser plus de 400 élèves légaux soit environ 110 élèves de plus qu'en 2020 soit une augmentation de 39% en 20 ans.

Convertissons ces nombres d'élèves en nombre de classes.

En 2025 pour les 1H-2H (enfantine), il faudra 5 classes contre 4 actuellement et 13 classes pour les 3H à 8H (primaire) contre 11 aujourd'hui. Nous disposons de pavillons de réserve pour pallier à cette éventuelle augmentation du nombre de classes.

En 2030 – 2035, il faudra 5 salles de classe pour les 1H-2H et 14 pour les 3H-8H.

En 2040, il faudra 5 salles de classe pour les 1H-2H et 15 pour les 3H-8H.

En résumé, pour 2040, il faut prévoir un total de 20 classes soit 5 de plus qu'aujourd'hui. En tenant compte des 2 pavillons, il faudrait construire 7 salles de classe. Le projet prévoit d'en construire 5 et de prévoir 2 salles

comme bibliothèque et salle de conférence transformables en salles de classe supplémentaires si besoin.

Et pour 2050, me direz-vous? Il est clair que le nouveau périmètre scolaire devra tenir compte d'un espace pour l'ajout de nouvelles salles. Cependant, nous aurons certainement atteint le maximum de population à Neyruz. L'avenir nous le dira.

Revenons à la rentrée scolaire 2023/2024.

Voici un tableau avec nos effectifs actuels, état au 30.05.2023 :

Effectifs élèves 2022/2023

Degré	Nb Classe	Nombre physique d'élèves	Nombre légal d'élèves
1-2H	4	68	68
3-8H	11	211	227
		279	295

Prévisions - Effectifs élèves 2023/2024

Degré	Nb Classe	Nombre physique d'élèves	Nombre légal d'élèves
1-2H	4	73	73
3-8H	11	210	224
		283	297

Le nombre de classes par rapport au nombre d'élèves est défini par la loi scolaire (RLS art. 44 et 45). Il n'y aura ainsi pas d'ouverture de classes pour la rentrée 2023/2024.

J'espère que ces informations vous ont été utiles, je vous présente mes meilleures salutations, et vous souhaite de merveilleuses vacances.

Dicastère 3

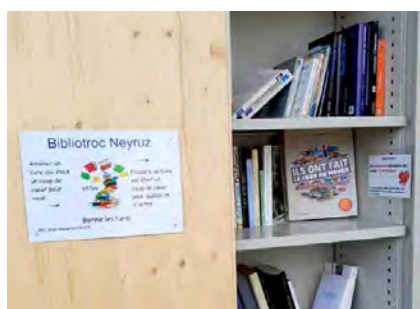


Katuscia
Sansonnens
Cherubini,
Vice-Syndique

Culture et société

Bibliotroc

Agrandissement du Bibliotroc situé à la voirie. Merci à Messieurs Patrick Henchoz et Roger Stroude pour la rénovation et l'entretien des Bibliotroc.



Un « Petit-déjeuner » convivial et durable

A l'invite de la Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs, un « Petit-déjeuner » villageois s'est tenu le samedi 6 mai dernier de 8h à 11h, dans la cour de l'école Terre-Lune. D'abord



menaçant, le ciel, comme par enchantement, s'est éclairci au fil de cette matinée placée sous le signe de la convivialité et du « bien vivre ensemble ». Une centaine de villageoises et villageois, enfants, parents, grands-parents et amis se sont réunis afin de déguster les fameux pains, tresses et autres cuchaules confectionnés au four à pain de Neyruz par nos boulangers, Madame Catillaz et Monsieur Gendre. Ce matin-là, pas moins de 60 pains ont été coupés et consommés, le tout assorti de 3 kg de beurre, 1,5 kg de miel, 3 kg de confiture, 3 kg de pâte à tartiner (sans huile de palme 😊), 2 kg de fromage, 18 litres de jus d'orange, 5 litres de lait et 30 litres de thé ou café !

Parce que chaque petit geste pour protéger l'environnement compte, le concept zéro déchet voulu par les organisateurs a été particulièrement salué par la population. Nul doute que la formule « prendre avec soi tasses, assiettes et services » sera reconduite à l'avenir. Merci à l'ensemble des participantes et participants d'avoir soutenu cette démarche durable et de continuer à suivre la Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs sur cette voie pour ses futurs projets citoyens. Merci aussi au service technique communal pour son aide lors du montage et démontage des tentes, des tables et des bancs.



Déchets récoltés au terme de la manifestation, CSL (commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs)

Dicastère 4



Axel de Montmollin,
Conseiller
communal

Affaires territoriales

Mesures organisationnelles de remplacement temporaires à partir du 1^{er} janvier 2024 en lien avec la planification de mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) à la Gare de Neyruz

La halte ferroviaire de Neyruz est loin d'être accessible et sans obstacle à cause de sa configuration qui ne permet pas aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux trains sans assistance externe depuis les quais.

Comme nous le savons, les haltes doivent être mises aux normes et respecter la LHand et Neyruz fait partie des haltes à mettre en conformité. La complexe planification de l'ensemble du réseau ferroviaire se fait en coordination avec l'Office fédéral des transports (OFT) et les transformations prévues dans les gares ainsi que les prévisions de dates ont été établies dans le rapport d'état 2022 de l'OFT.

Les CFF annoncent qu'avec ce concept de mise en œuvre élargi, les arrêts seront également améliorés après 2023 ou adaptés aux personnes handicapées en synergie avec des projets de réaménagement. Toutefois, le calendrier précis est encore en cours d'élaboration. Selon l'état actuel de la planification, il semble que la gare de Neyruz sera mise en conformité à l'horizon 2030-2031.





Dicastères

Dans l'intervalle, conscients des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite face à ces infrastructures infranchissables à cause de leur handicap, les CFF mettent en place des mesures organisationnelles de remplacement nécessaires dans toute la Suisse.

Ainsi, pour les arrêts qui ne seront pas accessibles sans discrimination à partir de fin 2023, le Call Center CFF Handicap aidera à planifier et à effectuer des voyages en train.

- Le principe consiste, pour toute personne souhaitant bénéficier de ce soutien, à s'annoncer au moins 2 heures avant le voyage prévu auprès du Call Center Handicap CFF au numéro gratuit **0800 007 102**. Ce numéro est disponible tous les jours de 6h à 22h30. Conformément au rapport d'état 2022 de l'OFT, les CFF proposeront ce service pour Neyruz à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette solution de remplacement offre une assistance par du personnel CFF au moyen d'un Mobilift sur les quais.



Source : <https://www.sbb.ch/fr/horaire/conseils-voyageurs/voyageurs-avec-un-handicap.html>

Sur le site internet et les APP des CFF, de multiples informations sur l'assistance aux personnes à mobilité réduite sont publiées, ci-dessous un exemple informant sur les accessibilités des relations ferroviaires :



1. Possibilité d'embarquement/de débarquement en toute autonomie.
2. Aide à l'embarquement et au débarquement assurée par le personnel roulant.
3. Possibilité d'embarquement/de débarquement avec inscription préalable auprès du Contact Center Handicap CFF.
4. Pas de transport possible.
5. Aucune information disponible.

Dicastère 5



Murielle Roos Bovey,
Conseillère
communale

Santé et prévoyance sociale

Séniors + - Informations utiles

Comme annoncé dans l'Ecureuil précédent, un onglet Seniors a été ajouté sur le site internet de la Commune afin de simplifier l'accès aux informations par vous toutes et tous, grâce au travail de la commission d'entraide et intergénérationnelle (CEIG).



Rencontre de printemps

« Nos enfants ont participé à la soirée jeux et sont revenus ravis. Une belle réussite à répéter plus souvent d'après eux ». C'est l'un des nombreux témoignages enthousiastes reçus par la Commission d'entraide et intergénérationnelle (CEIG), après la deuxième rencontre de printemps qui s'est déroulée vendredi 12 mai à l'Aigle Noir.



La manifestation, organisée par la CEIG, avec le soutien de la commune et de la ludothèque de Neyruz, a réuni une soixantaine de participants juniors et seniors. Le menu de la soirée, comprenait, dans l'ordre, un apéro ponctué d'une brève allocution du Syndic, un spectacle de magie présenté par Arnaud Bugnon, un repas convivial, puis l'invitation à s'engager dans des jeux de société intergénérationnels.

L'objectif de faciliter les échanges entre générations et d'animer la vie villageoise en suscitant de nouvelles rencontres a, une nouvelle fois, été atteint. Arnaud, un Neyruzien dont les talents de magicien font fureur au niveau régional, national, voire international par le biais des concours auxquels il participe, a stupéfait l'assistance par des tours époustoufflants. Et toujours la même question qui tourne dans la tête : comment a-t-il fait ? Sens de l'humour, dextérité impressionnante, effet de surprise garanti : tout était réuni pour faire de ce spectacle un moment inoubliable. Et puis, entre entrée et dessert, Arnaud a pris le risque de faire des tours de proximité, autour des convives attablés. Les cartes virevoltaient sous des yeux ébahis qui peinaient à suivre et deviner leur parcours déconcertant.

Les éclats de rire étaient déjà bien présents au fil des prouesses d'Arnaud, humoriste magicien, mais ils se sont encore accentués, durant la partie jeux, autour de toasters récalcitrants ou des cartes surprises d'Uno.



La concentration était, elle, de mise à la table des jasseurs ou des joueurs d'échecs, alors que résonnait, dans un autre coin, le choc des pions de Carambole. Sur scène, les cris des passionnés de foot de table qui encaissaient ou marquaient des buts, contribuaient à dynamiser l'ambiance.

La tradition est désormais instaurée. Vous avez l'impression d'avoir manqué quelque chose ou vous désirez revivre l'expérience des échanges entre générations ? Alors, rendez-vous à la troisième rencontre de printemps, en mai 2024.

Willy Boder

PLANTER – RECOLTER – PARTAGER

A la suite d'une soirée d'informations, de visites de jardins à travers tout le village et de discussions, les premiers binômes du concept « Jardin partagé » ont été formés.

Ce concept, amené par la CEIG, met en relation une personne ayant une parcelle de terre et voulant réduire son activité de jardinage, avec une autre qui n'en n'a pas mais souhaite « mettre la main dans la terre ».

C'est un partage du sol, des connaissances, des outils et des récoltes, dans le respect et la bonne humeur.



Les jardins ont été tournés, les premières salades plantées, il ne manque plus qu'un savant mélange de soleil et de pluie pour faire pousser tout ça !

Carine Spielmann

Dicastère 6



Fabien Mettraux,
Conseiller
communal

Routes et édilité

Un nouveau véhicule édilitaire sillonne le village depuis le printemps

Afin de compléter l'équipement nécessaire du parc automobiles utilitaires de la Commune, nous avons opté pour l'achat d'un véhicule électrique Alké sans émission polluante et avec une autonomie de 200 km. Il est principalement destiné aux besoins des espaces verts.



Le financement s'est fait par les liquidités communales pour un montant de CHF 47'000.-

Neyruz sous les corolles printanières

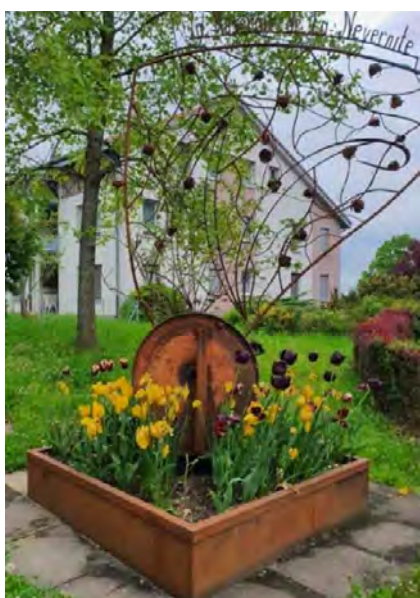
Tout a commencé à l'automne dernier par la plantation de dizaines de bulbes, mais ce n'est qu'au printemps que les espaces fleuris, dispersés aux quatre coins du village, ont révélé un chatoyant panel de couleurs.

Malgré son éphémérité saisonnière, cette touche florale apporte à notre village une perspective qui contraste avec



le bitume et le béton. Cette approche ornementale extérieure s'étoffera au fur et à mesure des années grâce à l'arrivée, dans l'équipe du personnel communal, d'une spécialiste horticultrice-paysagiste.

Les espaces fleuris cultivés ayant annoncé la belle saison laissent désormais place aux prairies fleuries qui commencent à déployer leur papillonnante diversité.



Dicastère 7



Jean-Marc Sallin,
Conseiller communal

Eaux et route cantonale

Avis de travaux sur la route cantonale et réfection de la couche d'usure au carrefour de la route du Puits

Réfection de la couche d'usure du giratoire du Marchet jusqu'à l'intersection de la route des Simon

Suite au retard de la planification des travaux de réaménagement sur la route cantonale, une réfection de la couche d'usure d'une partie de la Séquence 4 et 4a a été programmée, cet été, par le Service des Ponts et Chaussées (SPC). Le plan ci-dessous illustre le tronçon concerné, en orange la partie sur la route cantonale et en rouge, la partie sur la route communale (route du Puits).

Si cette réfection se justifie pleinement sur ce tronçon pour les raisons ci-dessus mentionnées, cela ne se justifie pas pour la Séquence 3 (de l'intersection Les Simon jusqu'au giratoire de la Daille) au vu des travaux qui devraient débuter en 2024.

Ces travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires entre le 10 et le 28 juillet prochain. La pose de l'enrobé provoquera toutefois la fermeture des axes routiers pendant le temps de la pose. Des informations seront communiquées en temps voulu par tout-ménage, sur notre site internet, sur l'application iSarine ainsi que par la signalisation mise en place qui vous indiquera les déviations à suivre.

Il est par ailleurs prévu en parallèle, en plus de la réfection de la couche d'usure, d'effectuer un surfacage du Pont supérieur (PS) CFF. La durée totale des travaux dépendra donc de ce facteur qui entraînera, selon le mode de réfection, une fermeture complète de la route cantonale au niveau du PS d'un à plusieurs jours.





Dicastères

Dicastère 8



Maryline Dafflon,
Conseillère
communale

Bâtiments et développement durable

Agrandissement du périmètre scolaire

Afin de s'adapter à la croissance démographique de notre village, une étude au sujet de l'agrandissement du périmètre scolaire est en cours.

Commission 3E (Energie, Environnement et Economie)

En ce début d'année 2023, la Commission 3E a organisé plusieurs événements. En février, une conférence au sujet de l'assainissement de votre bâtiment et changement de chauffage a été organisée, ainsi que des conseils personnalisés et sur inscription. Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB (<https://ccrb.ch/>) reste volontiers à votre disposition. Sur 6 séances entre mars et juin 2023, des ateliers « Conversations carbonées » organisés par les Artisans pour la transition ont permis aux participant-e-s de Neyruz et environ d'adapter leurs comportements quotidiens et réduire leur consommation CO2. En mars, le Cercle des entreprises neyruziennes (voir infos ci-dessous) s'est réuni dans le cadre du premier petit déjeuner de l'année 2023. Afin de favoriser la biodiversité dans le village, une formation au sujet de la création de prairies fleuries a eu lieu et s'est répliquée 2 samedis matin du mois d'avril. Merci encore aux 2 familles qui nous ont ouvert leur jardin. Finalement, afin de comprendre



le dérèglement climatique provoqué par les activités humaines, une fresque du climat a eu lieu en mai.

Evénements à venir

Visite de la forêt neyruzienne : le samedi matin 9 septembre 2023 aura lieu une visite de la forêt de Neyruz, organisée par le Service des forêts et de la nature (SFN). A travers différents

postes, les participant-e-s, enfants, jeunes et moins jeunes, auront l'occasion de s'entretenir avec des spécialistes et découvrir notamment les enjeux liés à la biodiversité de nos forêts, la forêt face au changement climatique, la revitalisation de biotopes humides, comment vivent nos amphibiens, qu'est-ce qui menace leur survie ? Réservez déjà la date, les détails sont à venir.

Cercle des entreprises neyruziennes :

Comptoir neyruzien



Le samedi 23 septembre 2023 de 10h à 16h aura lieu le 2^{ème} comptoir neyruzien. La deuxième édition du Comptoir neyruzien vous ouvre ses portes ! Rendez-vous à cet événement convivial visant à soutenir et rendre visible l'économie locale de Neyruz. Nous vous y présenterons toutes les entreprises et commerces faisant partie du Cercle des entreprises neyruziennes. Infos à retrouver ici : <https://entreprises-neyruz.ch>

La Commune de Neyruz est heureuse de vous annoncer **son nouveau portail digital** dédié à la vie commerçante de Neyruz :



(Re)découvrez les entreprises neyruziennes

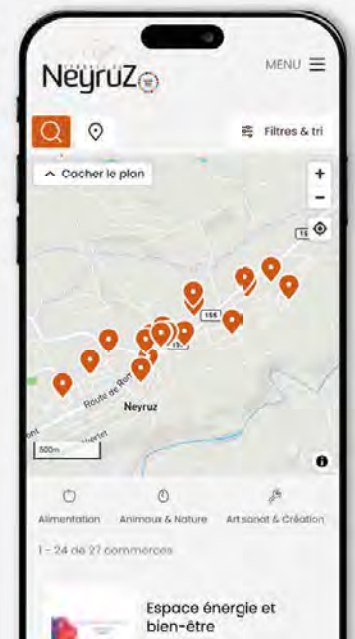
Rendez-vous sur notre nouveau portail digital dédié à la vie commerçante de Neyruz.

En plus de la liste de nos entreprises et commerces avec une carte interactive, vous y trouverez les prochains événements soutenant l'économie locale neyruzienne.

Partez à leur rencontre et consommez local !



Accéder au portail
www.entreprises-neyruz.ch





Dicastère 9



Jean-Noël Gendre,
Conseiller communal

Finances et constructions

Détention de poules domestiques - les conditions sanitaires et les exigences en matière de construction

Les gallinacés ont la cote et cet engouement ne cesse d'augmenter puisque l'on dénombre, en Suisse, environ 70'000 ménages détenant dans leur jardin, des poules à titre de loisir.

Si la tendance d'avoir ses propres poules s'accroît et que la mise en place d'un poulailler semble relativement simple lorsque l'on se retrouve devant le rayon « poules et accessoires », il n'en demeure pas moins que le respect des procédures reste l'élément contraignant et incontournable pour toute personne souhaitant détenir des poules de loisir.

Exigences en matière de construction du poulailler

Source : mespoulesj'enprendssoin



L'enclos des poules

Dans tous les cas, avant d'acquérir ces volatiles et d'installer le poulailler et la volière qui leur servira d'habi-

tat, vous devrez au préalable, obtenir une autorisation de construire comme l'exige le Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC) dans son art. 85 - Obligation de permis selon la procédure simplifiée, lettre j) « ...abris pour petits animaux poulaillers, clapiers... ».

Si l'on se réfère aux recommandations pour une détention qui réponde au mieux aux besoins de cette espèce, on constate que la taille du poulailler et de l'enclos dépendra du nombre de poules que l'on souhaite accueillir. Compter pour 3 à 6 poules de loisir : un poulailler (nécessitant une autorisation de construire) d'au moins 2m² de surface au sol, une volière ouverte (nécessitant une autorisation de construire) d'au moins 9m² et un pâturage pour les poules d'au moins 50m² avec buissons et arbres.

Poulailler et enclos pour trois à six poules



Conditions sanitaires et protection des animaux

Un autre aspect légal à respecter concerne l'enregistrement obligatoire de ces animaux de loisir en référence à l'ordonnance sur les épizooties. Toute détention de poules doit être enregistrée auprès du service cantonal de coordination pour qu'en cas de grippe aviaire, le service vétérinaire puisse rapidement contacter les détenteurs et les informer sur les mesures de confinement obligatoires à prendre.



Les besoins des poules

Quelques ordonnances (non exhaustives) auxquelles se conformer :

- Ordonnance sur la protection des animaux (OPan) qui définit les exigences minimales pour la détention de poules.
- Ordonnance sur la protection du bruit (OPB) qui définit les protections contre les nuisances sonores.

De plus, en référence à la Directive sur l'évaluation des bruits quotidiens, la détention de coqs dans une zone d'habitation pouvant gêner le repos nocturne, la jurisprudence exige que les coqs ne soient pas laissés dehors entre 20h et 7h du matin.

Avant de confirmer votre choix et détenir des poules, il est également important d'évaluer l'aspect financier, dont le coût estimé pour 3 poules comprenant l'entretien des animaux et des enclos, représente :

- Entre CHF 2'000 et 3'000.- pour l'achat d'un poulailler conforme aux besoins de l'espèce, la construction du poulailler, de la volière avec les émoluments liés au permis de construire ainsi que pour la clôture du pâturage.
- ~ CHF 400.-/an pour la nourriture, litière et soins préventifs.
- Les frais de traitements vétérinaires pouvant coûter plusieurs centaines de francs.

In fine, détenir des poules de loisir ne se relègue pas au seul achat des poules, du poulailler, de la volière ou de l'enclos, mais implique tout un panel légal et normatif à respecter.

Le Service technique communal est à votre disposition pour vous guider dans les démarches à entreprendre pour obtenir l'autorisation de construire un poulailler et/ou une volière ainsi que pour légaliser un éventuel poulailler installé sans autorisation.

La brochure « *Détenir correctement les poules* », éditée en mars dernier par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), donne de multiples conseils. Vous pouvez la télécharger via ce lien :

https://www.mespoulesjenprendssoin.ch/wp-content/uploads/2023/03/Detenir-correctement-les-poules_FR.pdf



Attestation d'étudiant-e et apprenti-e pour 2023



Taxe déchets

Nous vous rendons attentif-ve-s que la taxe déchets est facturée dès le 1^{er} janvier de l'année des 21 ans. Elle s'élève à CHF 40.00 + TVA annuellement.

Sur présentation d'une attestation, les apprenti-e-s ou les étudiant-e-s jusqu'à leur 25^{ème} année sont dispensé-e-s du paiement de cette taxe.

Taxe non pompiers

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous sommes rattachés au RSS Réseau Santé Sarine par le Bataillon Sarine des sapeurs-pompiers.

Ainsi, selon les statuts modifiés du RSS, des changements sont intervenus au niveau de la facturation de la taxe non pompiers, notamment que ladite taxe est facturée dès le 1^{er} janvier 2023 à tous les hommes et les femmes à partir du 1^{er} janvier de leurs 18 ans et jusqu'au 31 décembre de leurs 40 ans. Elle s'élève à CHF 100.00 annuellement.

Sur présentation d'une attestation, les apprenti-e-s ou les étudiant-e-s jusqu'à leur 25^{ème} année sont dispensé-e-s du paiement de cette taxe.

Si vous êtes concerné-e-s par ces exemptions, pensez à transmettre votre attestation à l'administration communale dès que celle-ci est en votre possession, **mais au plus tard le 31 décembre 2023.**

Passé ce délai, cette taxe sera due.

Payez vos factures de manière électronique



Après un an d'absence, le service eBill est à nouveau en fonction !

Avec *eBill*, il vous est possible de recevoir les factures de la Commune de Neyruz de manière électronique.

Qu'est-ce que *eBill* ?

eBill est la facture numérique pour la Suisse. Avec *eBill*, vous ne recevez plus vos factures par la poste ou par e-mail, mais sous format numérique dans votre e-banking, là où vous les réglez. En quelques clics seulement, vous vérifiez et réglez les factures en gardant le contrôle sur tous les processus.

Actuellement, environ deux millions de destinataires de factures utilisent *eBill*.

Quelques avantages :



Simple

Les paiements sont transférés sans erreur et de manière fiable – avec beaucoup moins d'efforts que pour les factures classiques.



Sûr

eBill offre une sécurité à 100% dans le trafic des paiements – seules les factures fiables sont transmises.



Rapide

Les factures sont reçues par voie numérique et sont payées en quelques clics seulement.



Gratuit

eBill est un service intégré, directement disponible dans votre e-banking.



Moins de papier

Grâce à un processus de facturation numérique, la consommation de papier est nettement réduite.



Contrôle à 100%

Contrôle total et aperçu transparent des paiements – à tout moment et n'importe où.

Pour les citoyens non encore inscrits, profitez de ce service... rien de plus simple, il vous suffit de procéder ainsi :

1. Se connecter
Connectez-vous, comme à l'accoutumée, au service e-banking de votre banque.
2. Activer
Sélectionnez, dans la navigation, *eBill* et activez le service.
3. Sélectionner
Vous pouvez à présent sélectionner la Commune de Neyruz comme émetteur de factures, ainsi que tous les autres émetteurs de factures dont vous souhaitez recevoir des factures via *eBill*.
4. Vous pouvez vous aussi aider à améliorer la productivité de l'administration communale en faisant ce petit effort !



Manifestations

Invitation autour du four à pain



Envie de goûter le pain comme on le faisait avant ?

En 2023, notre collectif « de Vous à Nous » animera le four à pain aux dates suivantes : les 17 juin, 1^{er} juillet, 2 septembre (avec atelier intergénérationnel), 7 octobre et 4 novembre (sous réserve d'une météo favorable).

Avec quelles animations ?

- 1) Une dégustation gratuite du pain est proposée à partir de 12h30 au four à pain. Elle est accompagnée d'un apéritif offert.
- 2) Nous mettons à disposition des pains et des tresses, dès 12h30.
- 3) Votre pâte peut être cuite dans le four à bois. Vous annoncez le nombre de pains, par sms au 079 398 12 48, jusqu'au jeudi avant la fournée. Vous recevez une confirmation pour amener vos pains.
- 4) Nous sommes des bénévoles. Nous aimons partager nos expériences et échanger autour du pain. Vous aussi ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! En savoir plus sur le collectif :

5) www.devousanous.ch

Et l'atelier intergénérationnel ? Les enfants et les seniors prépareront des tartes et des pains. Toutes les informations et les inscriptions seront sur notre site dès mi-juin.

Attention : nombre de places limitées !

Nous vous accueillons avec joie, dans une ambiance conviviale où le plaisir de partager en toute simplicité est primordial.

Nul ne peut ignorer désormais que les grands équilibres environnementaux qui structuraient depuis des millénaires notre belle planète sont sérieusement mis à mal. Nous sommes convaincu-es que la transmission des savoirs traditionnels, l'acquisition de nouvelles habitudes alimentaires et le savoir vivre ensemble contribueront à y faire face.

Collectif « de Vous à Nous »
info@devousanous.ch – 079 398 12 48
www.devousanous.ch

Pumptrack



Nous avons le plaisir de vous informer qu'un pumptrack mobile sera installé du 29 août 2023 au 25 septembre 2023 à la Carrida à Neyruz.

Un pumptrack mobile c'est : ludique et accessible à toutes et à tous. Une piste pour activités à roulettes qui offre un terrain d'apprentissage idéal pour faire du vélo, du inline, de la trottinette en toute sécurité. Il s'agit d'un circuit fermé composé de bosses et de virages surélevés, le tout sur un même niveau. Venez vous amuser !



Informations officielles

Alertes SMS



La commune propose un système d'alertes SMS, il fonctionne selon 2 options :

1. Pour les urgences de sécurité à la population (pollution d'eau, danger imminent), tous les habitants détenteurs d'un téléphone portable recevront l'alerte
2. Sur inscription : seuls les habitants le souhaitant recevront les informations de type secondaire comme la fermeture du compacteur, une déviation routière, rappel d'une manifestation, etc.

Site internet www.neyruz.ch – Commandes en ligne – Paiement par Twint



Nous vous rappelons que notre site internet www.neyruz.ch fournit de précieux renseignements et donne la possibilité de réaliser des démarches administratives depuis son domicile. Les

annonces d'arrivée et de départ, la commande d'attestations diverses ou de cartes journalières CFF peuvent se faire directement par internet. De plus, vous pouvez régler toutes vos commandes directement par l'application Twint. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer au bureau communal. Les documents ou les billets de train vous seront envoyés directement à votre domicile. Profitez de ce service et de cette facilité de paiement.



Connaissez-vous les numéros d'urgence en Suisse ?

les 6 numéros sont :

- 144** Ambulance, numéro appels urgents pour tous les cas d'urgence; médicale santé; 1^{er} secours
- 118** Pompiers, sauvetage, lutte contre les incendies
- 117** Police, ordre et sécurité
- 112** Appel d'urgence Européen y compris en Suisse
- 1414** REGA garde Aérienne Suisse de sauvetage, apporte une assistance médicale aérienne
- 145** Institut de toxicologie en cas d'empoisonnement

Principaux contacts communaux

Syndic – M. Jean-Pierre Corpataux
079 581 83 53

Responsable administratif –
M. Nicolas Wolleb 026 916 15 50

Secrétariat communal –
e-mail neyruz@neyruz.ch

Voirie de Neyruz (local du feu)
026 916 15 79

SINEF, Service de permanence eau
0800 07 46 33

Forestier communal – M. Jean-Paul
Borne 079 606 35 37

Gérant des cultures et inspection du bétail – M. Jean-Louis Schafer
026 477 32 15

Suppléant – Gérard Mettraux
026 477 18 01

Garde-Faune – M. Guy Menoud
079 636 23 61

Section des Samaritains :

www.samaritains-neyruz.ch

Prêt de matériel samaritains –
Mme Anne-Lise Faoro 076 579 18 89

Présidente des samaritains –
Mme Marina Curty 079 843 65 10

Cure catholique romaine
026 477 12 20

Paroisse réformée 026 309 24 90

Gendarmerie cantonale de Prez –
Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55

Commandant de la Compagnie Sarine Centre – Oliver Chenaux 026 561 31 60

Service Social Arcos, Rosé
026 477 16 88

Congélateur collectif – M. Jean-Marc
Schorderet 079 478 88 05





Agenda des manifestations

Calendrier 2023

Date	Activité	Société
samedi 01 juillet 2023	Fournée au Four banal	Collectif de vous à nous
samedi 01 juillet 2023	Tournoi de pétanque	La Rincette
lundi 31 juillet 2023	Fête Nationale – Les Simon	La Jeunesse
du 29 août au 25 septembre 2023	Pumptrack Mobile – La Carrida	Commune de Neyruz
samedi 02 septembre 2023	Fournée au Four banal	Collectif de vous à nous
samedi 09 septembre 2023	Visite de la Forêt de Neyruz	Serv. cant. des forêts et de la nature
dimanche 17 septembre 2023	Tournoi Boules et Cartes – Les Simon	La Rincette
samedi 23 septembre 2023	Comptoir Neyruzien	Commune de Neyruz, Commission 3E
mardi 03 octobre 2023	Séance Conseil général	Commune de Neyruz
vendredi 06 octobre 2023	Souper – spectacle	Les Amis du Théâtre
samedi 07 octobre 2023	Souper – spectacle	Les Amis du Théâtre
samedi 07 octobre 2023	Fournée au Four banal	Collectif de vous à nous
jeudi 12 octobre 2023	Conférence sur l'alimentation durable	Commune de Neyruz / Vege'tables
samedi 04 novembre 2023	Fournée au Four banal	Collectif de vous à nous
samedi 18 novembre 2023	Souper pour les majoritaires 2022/2023	Commune de Neyruz
mardi 21 novembre 2023	Petit déjeuner des entreprises neyruziennes	Commune de Neyruz
samedi 25 novembre 2023	Marché d'hiver / Fournée au four banal	Commune de Neyruz / Collectif de vous à nous
vendredi 08 décembre 2023	Loto des enfants	Ecole Terre-Lune
dimanche 10 décembre 2023	Dîner de Noël des Aînés	Commune et Paroisse de Neyruz
mardi 12 décembre 2023	Séance Conseil général 1/2	Commune de Neyruz
mercredi 13 décembre 2023	Séance Conseil général 2/2	Commune de Neyruz

Calendrier 2024

Date	Activité	Société
samedi 06 janvier 2024	Bal du Petit Nouvel'An	Restaurant de l'Aigle Noir
vendredi 12 janvier 2024	Match au cartes	La Rincette
vendredi 26 janvier 2024	Apéritif des nouveaux habitants	Commune de Neyruz
mardi 06 février 2024	Réunion annuelle des sociétés	Commune de Neyruz
vendredi 01 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
samedi 02 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
dimanche 03 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
vendredi 08 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
samedi 09 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
dimanche 10 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
jeudi 14 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
vendredi 15 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
samedi 16 mars 2024	Théâtre Les Ecoreuils	Les Ecoreuils
vendredi 10 mai 2024	Rencontre de printemps	Commune de Neyruz



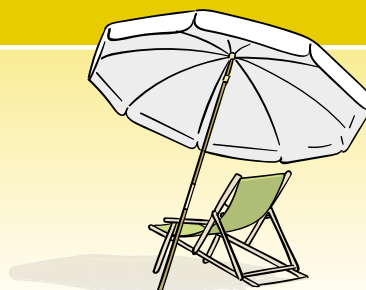
TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

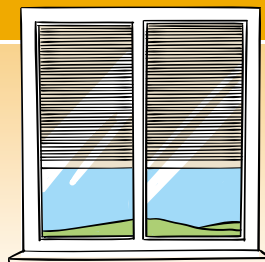
1. Eviter les efforts physiques

- ➔ Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



2. Eviter la chaleur – se rafraîchir

- ➔ Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- ➔ Aérer la nuit
- ➔ Porter des vêtements légers
- ➔ Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains



3. Boire beaucoup – manger léger

- ➔ Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- ➔ Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- ➔ Veiller à consommer suffisamment de sel




Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV



Informations officielles



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

Point de rencontre d'urgence (PRU) de Neyruz

Votre antenne en cas
d'événement majeur
ou de situation d'ur-
gence dans notre
commune.

De tous temps, les événements géopolitiques et climatiques sont considérés comme de potentiels risques pour la sécurité de la population ce qui amène les Autorités fédérales, cantonales et communales à œuvrer à la prise en charge de la population en cas de crises ou d'événements majeurs.

Au niveau cantonal, c'est l'Organe cantonal de conduite qui est compétent en matière de protection de la population. Il chapote et collabore avec les communes et organise le système coordonné en fonction des besoins de crises ou d'événements majeurs.

Chaque commune est impliquée dans ce processus de prise en charge de la population en cas de crises et sur les 126 communes fribourgeoises, 121, dont Neyruz, ont décidé de mettre en place un ou plusieurs points de rencontre d'urgence. Les points de rencontre d'urgence (PRU) fribourgeois sont consultables en ligne sur www.pointrencontreurgence.ch



sistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite.

Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.



Situations d'urgence



A l'échelle communale, les événements qui pourraient nous toucher sont, par exemple, une pollution sur le réseau d'eau potable, un accident de camion ou déraillement d'un train transportant des hydrocarbures ou des produits chimiques, un incendie majeur régional, etc.

Le cadre légal pour la protection de la population se réfère à la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004) ainsi que la loi sur la protection de la population (LProtPop) du 13 décembre 2007.

Qu'est-ce qu'un PRU ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'as-

Comment trouver le PRU de Neyruz ?

Le PRU de la commune Neyruz FR se situe dans le bâtiment du Complexe communal (où est située la salle de gym) à la route d'Onnens 5 à Neyruz. En cas d'événement, le PRU sera signalé par une pancarte et une oriflamme, comme illustré ci-dessous.



Qui sont les responsables du PRU de Neyruz ?

Monsieur Axel de Montmollin est le Conseiller communal responsable pour le PRU et il est épaulé dans ces opérations par le Responsable technique communal, Ludovic Circelli. Ensemble ils dirigent le PRU Neyruz et se chargent de l'organisation ainsi que de la mise en place du PRU pour,

qu'en cas d'événements majeurs ou de crises, la population neyruzienne soit rapidement prise en charge.

Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la Commune respectivement son état-major de crise, décide de l'activation.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement, contamination de l'eau, etc.).

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.



Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne. Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur le site <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.

Par ailleurs, notre site internet sera mis à jour avec l'ensemble de ces informations et dans tous les cas, nous vous conseillons de télécharger l'App AlertSwiss qui rassemble les informations utiles concernant la préparation aux catastrophes et au comportement à adopter.

Nous vous invitons également à regarder la vidéo éditée par la Confédération qui explique les mécanismes et utilité des PRU sous ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=tUWXdtDy3Y&t=9s>



Point de Rencontre d'Urgence (PRU) de la Commune de Neyruz FR

Notre point de rencontre d'urgence se trouve à l'adresse suivante :

**Au Complexe communal
Route d'Onnens 5 - 1740 Neyruz FR
(où se situe la salle de gym)**



Comment repérer notre PRU ?

Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables :

- Si le PRU est activé, une signalétique est placée devant le site.
- Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU.
- Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.

CONTACTS

En tout temps les autorités communales restent à votre disposition.

Par mail : neyruz@neyruz.ch

Par téléphone aux heures d'ouvertures : 026 916 15 50

Plus d'infos sur www.neyruz.ch



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE



Nous vous invitons à conserver cette information dans un lieu connu de toute votre famille et facilement accessible en tout temps.

Informations officielles



UN PROBLÈME DE SANTÉ ? À QUI M'ADRESSER

URGENCE VITALE?

En général, ne pas se rendre aux urgences par ses propres moyens.

APPELEZ LE 144.



J'ai une urgence vitale	144, Urgences, HFR Fribourg - Hôpital cantonal	026 306 30 00	
	144, Urgences HIB, Payerne	026 662 80 11	



J'ai une urgence non-vitale	Médecin traitant		
	Garde médicale Broye	0848 133 133	
	Garde médicale Glâne-Veveyse	0848 09 09 09	
	Garde médicale Gruyère	026 304 21 36	
	Garde médicale Lac	0848 055 055	
	Garde médicale Sarine	026 304 21 43	
	Garde médicale Singine	026 418 35 35	
	Permanence HFR Meyriez-Murten	026 306 71 10	
	Permanence HFR Riaz	026 306 40 20	
	Permanence HFR Tafers	026 306 60 00	
	Permanence Estavayer-Le-Lac	026 664 71 11	
	Permanence Médicale de Fribourg	026 321 11 44	
	Permanence de Moudon	026 662 83 80	
	Medhome	026 670 07 00	

Le taux d'occupation des Urgences et Permanences en temps réel et les horaires d'ouverture actualisés



J'ai une urgence pédiatrique	Pédiatre de famille		
	Kidshotline (CHF 2,99/min max CHF 29,90 par appel)	0900 268 001	
	Urgences pédiatriques HFR Fribourg - Hôpital cantonal		
	Urgences pédiatriques HIB, Payerne	026 662 80 11	



J'ai une urgence obstétrique	Gynécologue traitant		
	Gynécologie HFR	026 306 29 00	
	Gynécologie HIB, Payerne	026 662 80 11	



J'ai une urgence psychiatrique	Garde psychiatrique	026 308 08 08	
--------------------------------	---------------------	---------------	--



J'ai une urgence dentaire	Permanence dentaire	0848 14 14 14	
---------------------------	---------------------	---------------	--



J'ai besoin d'une pharmacie	Pharmacies habituelles		
	Pharmacie de garde	026 304 21 40	

Jour Jour et nuit

Santé : numéros d'aide et d'urgences médicales

Lorsqu'une situation d'urgence médicale survient, il est parfois difficile et stressant de trouver le bon numéro à composer pour appeler les secours.

Sur le site de l'Etat de Fribourg, la Direction de la santé et des affaires sociales a mis en ligne une liste de numéros d'aide et d'urgences médicales ainsi qu'un flyer téléchargeable contenant ces numéros : <https://www.fr.ch/sante/institutions-et-professionnels-de-sante/sante-numeros-daide-et-durgences-medicales>



Pour l'avoir toujours à portée de main, vous pouvez afficher ce flyer de manière facilement atteignable dans votre logement, jardin, voiture, cave ou tout autre endroit où il sera susceptible d'être utile. Vous pouvez également le télécharger de manière électronique et le conserver dans votre smartphone.

Les principaux contacts d'aide et d'urgences regroupent les domaines d'assistance médicale suivants :

- ambulances, urgences HFR, KidsHotline, urgences psychiatriques, garde médicale pour les urgences non vitales par district, pharmacie de garde, hotline intoxications, médecins à domicile et divers services d'urgences de l'HFR.

Le 144 est le numéro d'urgences vitales qui coordonne toutes les interventions de secours du canton de Fribourg H24 et dans les deux langues officielles.

144
pour tous
les cas d'urgences sanitaires

Nous vous conseillons de vérifier, de temps à autre, le site internet afin de vous assurer que ces numéros de contact d'aide et d'urgences médicales n'ont pas été modifiés.

Ci-contre le flyer à découper :





CONTES EN BANQ

Pour 3 vendredis en 2023, des conteurs vous racontent des histoires de leur répertoire sur plus de 50 bancs en Suisse romande
Lancé par le collectif ça clignote

de 16h à 18h30
les vendredis
31 mars
2 juin
6 octobre

CONTES EN BANQ

Réveiller les énergies créatives

Nourrir l'imaginaire

Raviver le lien social

Pour le canton de Fribourg et Payerne des conteuses et conteurs de l'association CONTEMUSE

<https://contemuse.ch>

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir ! Contactez-nous fribourg@pedibus.ch



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient : fribourg@pedibus.ch
076 430 05 58 – www.pedibus.ch



Pour une mobilité d'avenir



Giron des musiques de La Sarine

Nous adressons nos compliments au Comité d'organisation du 34^{ème} Giron des musiques de la Sarine « La Brillaz de A à Z » et aux nombreux bénévoles qui s'est déroulé à La Brillaz du 17 au 21 mai 2023. Bravo pour l'engagement durant tous ces mois de préparation, pour la gaieté et la motivation durant cette manifestation.



Pour la rentrée 2023/2024

LA FORÊT ENCHANTÉE

GROUPE DE JEUX EN FORÊT

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Lundi de 8h45 à 11h15
Mardi de 8h45 à 11h15

Au canapé forestier de Neyruz

Infos et inscription:
www.laforetenchantee.ch





Allô... c'est l'escroc !

Comment se protéger de l'arnaque par téléphone

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un service spécialisé intercantonal de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Ce que vous devez savoir :

- Les numéros de téléphone peuvent être truqués ! On ne peut donc jamais être certain qu'un numéro avec un indicatif suisse soit bel et bien émis depuis la Suisse ou que le numéro qui s'affiche sur l'écran du téléphone dévoile la véritable identité de la personne qui appelle. Une chose est sûre en revanche : jamais la police ne vous contactera via le 117, son numéro d'urgence !

L'arnaque par téléphone n'a pas de limites

Les cas d'arnaque par téléphone se multiplient et leurs auteurs ont de plus en plus d'aplomb. Ils se font passer pour un proche, voire pour un policier, et tentent d'obtenir la confiance de la victime – et donc son argent – en lui racontant une histoire compliquée et dramatique.

Le terme « coup du neveu » est désormais bien connu, mais l'escroc ne se fera pas nécessairement passer pour un « neveu » : il peut prétendre avoir un autre lien de parenté ou être simplement une connaissance.

La grande illusion : « Moi, ça ne m'arrivera jamais ! »

Le sens de la solidarité, le goût de l'entraide et la foi en la bonté humaine sont certes de belles qualités, mais qui prédisposent aussi, hélas, à tomber dans les filets des escrocs. En effet, il n'y a pas que les personnes naïves, irréalistes ou démentes qui se font piéger, mais aussi des personnes qui ont la tête sur les épaules. En un rien de temps, l'escroc arrive à exercer une pression psychologique telle qu'on a le sentiment de devoir prêter assistance. **Ne sous-estimez jamais le pouvoir de la manipulation !**

La police lance aussi un appel aux jeunes générations : avertissez tous les séniors de votre entourage de l'existence de ce type d'escroquerie et expliquez-leur que s'ils reçoivent un appel de ce genre, ils doivent immédiatement raccrocher et contacter la police (numéro 117) !

Protégez-vous de l'arnaque par téléphone !

- Méfiez-vous si la personne qui vous appelle vous demande de deviner son identité. Posez-lui des questions auxquelles un inconnu ne peut pas répondre, telles que « Quelle est ma date de naissance ? » ou « Comment s'appelle ma sœur ? ».
- Si la personne qui vous appelle vous met sous pression, raccrochez. Ce n'est pas impoli, c'est une mesure de protection.
- N'entrez jamais en matière si on vous réclame de l'argent par téléphone.
- Ne fournissez ni données personnelles, ni coordonnées bancaires, ni mots de passe à de prétendues autorités qui vous appellent sans sollicitation.
- Parlez-en à votre entourage.
- Au guichet de la banque, prenez au sérieux les avertissements des employés et laissez-les vous aider.
- Ne remettez jamais d'argent ou d'objets de valeurs à un inconnu !
- Attention aux faux policiers : demandez au numéro d'urgence 117 si le policier qui vous a contacté existe vraiment.

Si vous soupçonnez une escroquerie

- Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au 117 !

Gare aux faux policiers et aux numéros de téléphone qui ont l'air vrais

Si vous recevez un appel d'un policier qui vous demande de prélever d'importantes sommes d'argent de votre compte, de les remettre à une tierce personne ou de les déposer à un certain endroit, la plus grande méfiance est de mise ! Car en se renseignant sur vos avoirs bancaires, l'escroc veut déterminer si le jeu en vaut la chandelle. Coupez court en raccrochant immédiatement et composez le 117 pour signaler l'incident à la police.

Pour plus d'informations : www.skppsc.ch



La Neyruzienne

La 3^{ème} édition de La Course La Neyruzienne s'est déroulée le dimanche 28 mai 2023 au stade Les Simon. Félicitations à tous les participants-es pour leur effort !





Sortie du personnel

Début mai, l'équipe du personnel communal a profité de sa sortie annuelle pour visiter la « basse-ville » de Fribourg à l'aide du petit train et le musée de la Marionnette. C'était l'occasion de se retrouver pour un beau moment de partage.



Le grand retour du bois



matière noble, locale et durable

Notre empreinte écologique est toujours plus marquée, il est temps de revenir aux fondamentaux et de redonner sa place au bois dans notre quotidien en phase de décarbonisation.

Par sa texture chaleureuse, sa création d'ambiance incomparable, le bois nous reconnecte avec notre environnement naturel. Ce matériau indigène qui pousse chaque jour sous nos fenêtres est encore largement sous-exploité. L'accroissement annuel des forêts fribourgeoises dépasse le demi-million de m³. Nous en exploitons chaque année environ 260'000 m³. En soustrayant les forêts improductives situées dans des secteurs inaccessibles ou escarpés, un peu moins de 100'000 m³ sont annuellement encore disponibles.

La mise en œuvre du bois amène une véritable plus-value régionale. Elle fournit du travail aux équipes forestières, puis à nos scieurs et pour terminer à de nombreux artisans menuisiers, ébénistes et j'en passe. Cette matière première transformée in situ est une véritable mine d'or locale. Cette constatation est encore plus flagrante lorsqu'on analyse les chiffres pour la production de bois-énergie. Le tableau ci-dessous résume bien le bilan financier pour une région. La valeur ajoutée est énorme. Tous ces flux financiers engendrent des places de travail locales, nourrissent des familles mais aussi génèrent des impôts pour nos institutions publiques. Ces dernières années et avec ce réflexe d'économie de proximité, plusieurs bâtiments notam-

ment des écoles ont été construits ou sont en cours de construction en bois local dans le canton. Effort remarquable à pérenniser !

Capital investi et création de valeur



	Bols	Mazout	Gaz
Total	100.-	100.-	100.-
Région	50.-	16.-	14.-
Suisse	45.-	25.-	12.-
Etranger	5.-	59.-	74.-

Source : Energie-bois Suisse

Les énergies fossiles provoquent des dommages écologiques démesurés que ce soit par l'extraction, le raffinage ou encore le transport, à l'inverse le matériau bois est sobre et écologique. Il est malheureusement évident qu'en exploitant la totalité du potentiel bois encore disponible en Suisse, sous forme de matériau ou d'énergie, il ne pourra subvenir à l'ensemble de nos besoins.

Cependant, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre afin d'exploiter l'entier de ce potentiel qui sommeille dans nos forêts. C'est une contribution de plus dans l'optique de réduire notre empreinte écologique en valorisant un matériau naturel au bilan carbone neutre.

De la forêt jusqu'au produit fini, l'ensemble des sous-produits est utilisé. Les billes de mauvaise qualité et une partie des branchages sont transformées en copeaux de bois pour alimenter les chauffages à distance. La sciure issue de la fabrication de poutres ou planches est utilisée à la production de pellets pour les chauffages. L'écorce des troncs livrés en scierie alimentent les fours de séchage des produits du sciage et des chauffages à distance.



Ecole de Marly en construction avec du bois local

Il faut toutefois être raisonnable et ne pas tomber dans l'autre extrême en voulant absolument exploiter jusqu'à la dernière brindille. Cette pratique encore courante jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle lors-qu'on se chauffait principalement avec des poêles domestiques n'est plus d'actualité. Une proportion d'arbres secs sur pied et de bois mort en forêt est indispensable au bon fonctionnement de notre écosystème. Cela permet de favoriser notamment une quantité d'insectes et de champignons gages d'une grande biodiversité et résilience du milieu. Contrairement à certaines croyances, ces bois en état de décomposition ne propagent aucune maladie.

Le clic utile
www.holz-bois-legno.ch/fr

Hauterive, février 2023



Frédéric Schneider

Ing. forestier du 1^{er} arrondissement
 Service des forêts et de la nature



Les Amis du Théâtre
vous proposent une soirée
« intrigue et mystère » à

L'auberge des Flibustiers

Vendredi 6 octobre et
Samedi 7 octobre 2023
à 18h00 .

à l'Aigle-Noir de Neyruz

60.- par personne
repas, spectacle
et ambiance inclus

Plus d'informations :
theatre-neyruz.ch



Plongez-vous dans l'ambiance
d'une auberge du XVIIIème siècle, où
se retrouvent pirates et corsaires.

Observez, écoutez, examinez les indices et
tentez d'élucider le mystère...



Horaires d'ouverture

Horaires d'été de l'administration

Durant la période estivale, l'administration communale sera **fermée du lundi 31 juillet au vendredi 4 août 2023**.

Les horaires d'ouvertures du lundi 10 juillet au vendredi 18 août 2023 seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	Fermé
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

L'administration communale

vous reçoit et répond à vos appels comme suit :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 18h00
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

La déchetterie

est ouverte comme suit :

Lundi	17h00 à 19h00
Mardi	17h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 19h00
Samedi	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Une application est disponible pour smartphone MEMODéchets, vous y trouvez toutes les informations utiles pour l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.



Cette publication est imprimée en Suisse chez media f imprimerie SA

